

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 7 JUILLET 2026

DELIBERATION 2026_127

Objet : Dispositif de soutien aux commerçants dans le cadre de travaux -
Définition du périmètre dans le cadre des travaux d'assainissement à Hazebrouck

L'an deux mille vingt-six le sept juillet à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis Rue de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le trente juin deux mille-vingt-six.

Présents (77) :

Michel PICOTIN (Suppléant) - Jacques GREMBER - Sylvie TRACHEZ - Nancy MILITAO - Gauthier VANCAYZEELE - Laure DOBIGNY - Frédéric VERTUN - Armelle FLAMENT - Yannick DESCAMPS - Audrey RINGOT - Alain TALLEU - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Didier PELISSIER (Suppléant) - Romuald GUILLAIN - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Pascal DEQUIDT - Philippe MASQUELIER - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Eva SPRIET - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Florence BRISBART - Didier TIBERGHIE - Brigitte SCHOONHEERE - Guillaume GAMELIN - Sophie ANDRE - Hakim CHAFCHAF - Marie BOUQUET - Sophie CAUDRON - Thierry VINCENT - Pierre-Laurent VANDECAVEYE - Samuel BEVER - Jean-François DAUTRICOURT - Patrick DEROULLERS - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Samuel DASSONNEVILLE - Marie SANDRA - Franck MEURILLON - Delphine DARTHOIT - Bruno DARRY - Jérôme RENIER - Thierry DEHONDT-BEDAGUE - Clément VERLET (Suppléant) - Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - César STORET - Claude BODELE - Bertrand CREPIN - Stéphanie FENET - Bérengère DELATTRE - Carole DELAIRE - Edith STAELEN - Régis GODEL - Vincent DUCOURANT - Amandine TRANCHANT - Céline REANT - Jean-François DEMON - Benoit BART - Louis LEVEUGLE - Delphine RANCHY - Eric SMAL - Tristan LESCORNEZ (Suppléant) - Anne VANPEENE - Coralie DEVROEDE - Christian BELLYNCK

Procurations (8) :

Yannick CORDONNIER à Jacques GREMBER - Arnaud DEVILLEZ à Alain TALLEU - Elise DORMION-ROUSSEZ à Gaël DUHAMEL - Bernard DENTENER à Philippe GRIMBER - Béatrice FERLIN à Florence BRISBART - Jacques WYCKAERT à Eva SPRIET - Pamela VIDOCGUE à Marie SANDRA - Jean-Luc DEHUYSSER à Valentin BELLEVAL

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 85

Secrétaire de séance : Jean-Luc DEBERT

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Le Président

Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 7 JUILLET 2026

DELIBERATION 2026_127

**Objet : Dispositif de soutien aux commerçants dans le cadre de travaux -
Définition du périmètre dans le cadre des travaux d'assainissement à Hazebrouck**

Dans le cadre de l'extension du réseau de collecte des eaux et la mise en séparatif, des travaux sont engagés à Hazebrouck sur la route de Borre (de juin 2026 à fin 2027), rue de Théroouanne (de juin 2026 à novembre 2026) et rue du Violon d'Or jusqu'à la rue des Jardins (de Juillet 2026 à mars 2027)

Pendant ces périodes, les accès aux commerces situés dans le périmètre commercial de la route de Borre : de l'entrée de la route de Borre (côté rond-point à l'entrée d'Hazebrouck - jonction entre la D916 et la D624) au n°1 rue de Bailleul (côté rond-point de la mappemonde), ainsi que ceux situés rue de Théroouanne et rue du Violon d'Or jusqu'à la rue des Jardins, peuvent être perturbés et les commerçants situés dans ce périmètre subir une perte de chiffre d'affaires liée au manque de fréquentation que peuvent impliquer les travaux.

Ainsi, il est proposé de rendre éligibles au fonds de soutien aux commerces, dans le cadre de travaux, les commerçants situés :

- De l'entrée de la route de Borre (côté rond-point à l'entrée d'Hazebrouck - jonction entre la D916 et la D624) au n°1 rue de Bailleul (côté rond-point de la mappemonde)
- Rue de Théroouanne jusqu'à la rue du Clocher
- Rue du Violon d'Or jusqu'à la rue des Jardins

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre, notamment la compétence en matière d'actions de développement économique ;

Vu la délibération n°2014/198 du 30 septembre 2014 portant sur la création d'un fonds de soutien aux commerces dans le cadre des travaux ;

Il vous est proposé :

- de rendre éligibles au fonds de soutien aux commerces, dans le cadre de travaux, les commerçants situés :
 - de l'entrée de la route de Borre (côté rond-point à l'entrée d'Hazebrouck - jonction entre la D916 et la D624) au n°1 rue de Bailleul (côté rond-point de la mappemonde) ;
 - rue de Théroüanne jusqu'à la rue du Clocher ;
 - rue du Violon d'Or jusqu'à la rue des Jardins ;
 - place Jeanne d'Arc,
- de confier à Initiative Flandre Intérieure la réception et l'analyse des dossiers,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

Vote :

Pour : 83

Contre : 2 (SOPHIE CAUDRON, THIERRY VINCENT)

Abstention : 0

ADOpte A LA MAJORITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Secrétaire de séance,



Jean-Luc DEBERT

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 7 juillet 2026,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Valentin BELLEVAL

